



# Ordre du jour CTE

A Grenoble le 27 juillet 2020

**Objet : Point à l'ordre du jour du CTE du 22 Septembre**

Madame la Présidente,

La **NOTE DE SERVICE DG/ED/20-005** a attiré notre attention par les conditions de diffusion et de recrutement. Nous devons éclaircir les conditions d'évolution de carrière au sein de notre établissement.

Les Organisations Syndicales **UNSA, CGT, FO** et **SUD** conformément à **l'ARTICLE 4** du règlement intérieur du CTE, proposent après consultation des membres du personnel siégeant au CTE, l'inscription de questions à l'ordre du Jour en application de l'article R 6144-70 du code de la santé publique.

## Questions :

1. **Révision du règlement intérieur du Comité Technique d'Etablissement**
2. **Modalités d'évolution de carrières et concours**
  - Modalités de vacances de postes ?
  - Modalités de concours, composition du JURY et de son indépendance ?
  - Critères de sélection et de choix ?
  - Concordances postes et fiches métiers ?
  - Cartographie complète et détaillée des grades et profils de postes dans l'établissement par pôles et services ?

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous adressons nos syndicales salutations.

